

Hall A

APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° A105 au 1er Étage

ENTREE	9,20 m2
SEJOUR / CUISINE	32,95 m2
CHAMBRE 1	13,10 m2
CHAMBRE 2	10,40 m2
CHAMBRE 3	10,40 m2
SALLE DE BAINS	6,15 m2
SALLE D'EAU	2,00 m2
WC	1,20 m2
DEGAGEMENT	2,80 m2
SURFACE TOTALE HABITABLE	88,20 m2
BALCON	4,60 m2
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	92,80 m2

PLAN EVOLUTIF

LEGENDE

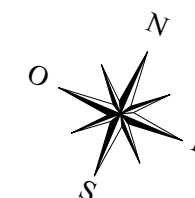
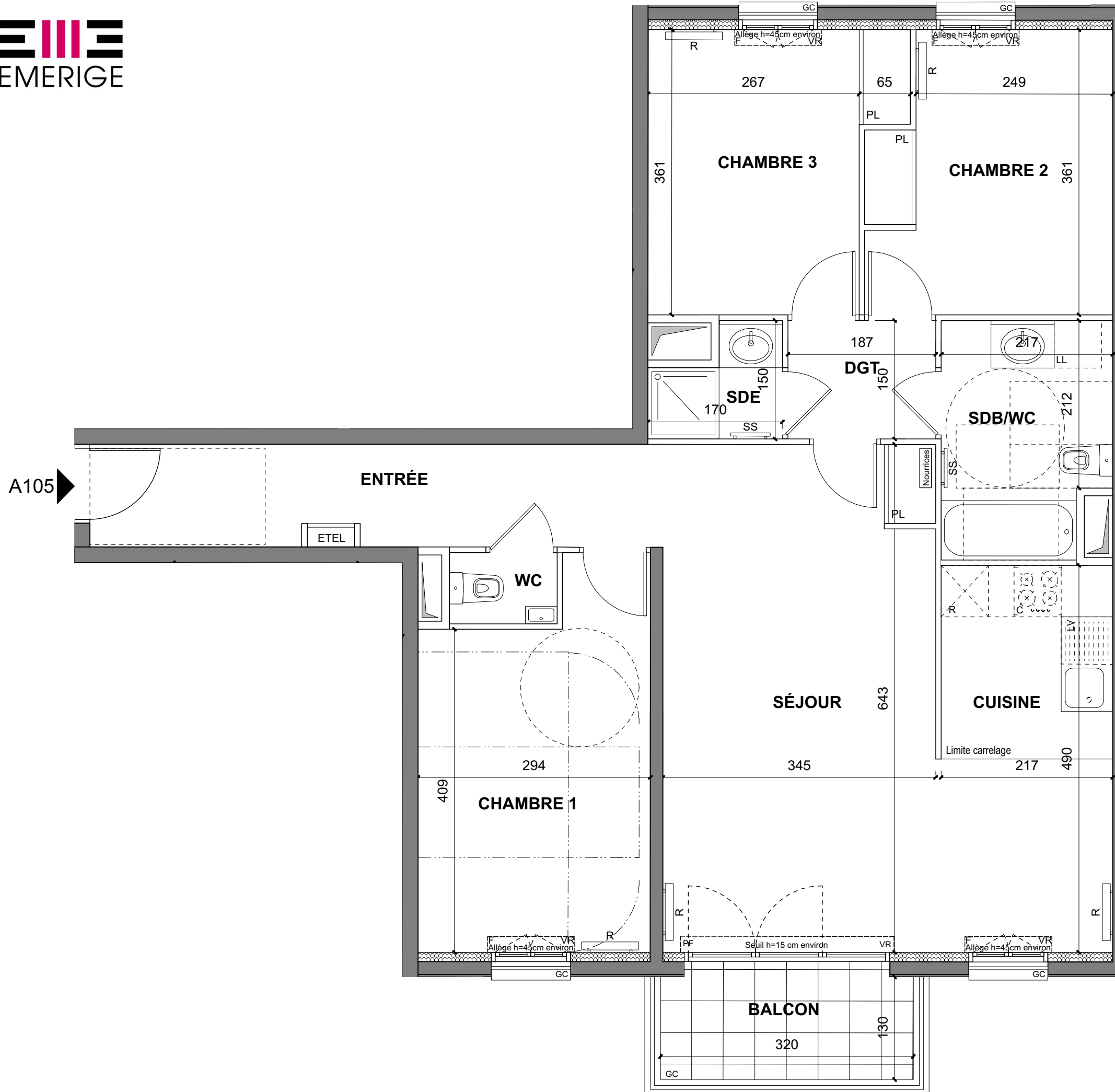
VR	Volet Roulant	SS	Sèche Serviette
VB	Volet Battant	R	Radiateur
GC	Garde Corps	R	Réfrigérateur
++++	Soffite / faux plafond	LV	Lave Vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du Igt	LL	Lave Linge
PL	Placard	C	Cuisson
---	Retombée de poutre		

Série Notaire 12 juillet 2022

Echelle : 0 0,5 1 2m



SAS URBANITA ARCHITECTURE



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.